

Commune de Montigny-le-Tilleul

Province de Hainaut Arrondissement de Charleroi

Extrait du registre aux délibérations du Collège Communal

Séance du 06 mars 2018

Présents :

M. KNOOPS - Bourgmestre - Présidente ;
N. GHERARDINI, Cl. NOEL, A. DERNOVOI, F. DEMACQ - Echevins ;
B. GOENS - Président du CPAS ;

P.-Y. MAYSTADT - Directeur Général - Secrétaire.

Le Collège Communal,

Observations :

OBJET : Conseil communal - convocation et fixation de l'ordre du jour de la séance du 15 mars 2018.

Conformément à l'article L1122-12 du CDLD, décide de convoquer le Conseil le jeudi 15 mars 2018 à 19 heures 30, à l'hôtel de ville (salle des mariages), aux fins de délibérer sur l'ordre du jour tel que repris ci-après :

Séance publique

1. Procès-verbal de la séance du 22 février 2018 - Approbation.
2. ASBL ICML - Présentation du rapport d'activités 2017.
3. Tutelle générale obligatoirement transmissible - élection d'un conseiller de l'action sociale - conseil communal du 18 janvier 2018 - mention en marge.
4. Tutelle spéciale d'approbation - budget communal exercice 2018 - Arrêté Ministériel du 23 février 2017 - mention en marge.
5. Appel à projets communaux dans le cadre de la « supracommunalité » lancé par la Province de Hainaut pour les années 2017 – 2018 - Augmentation de la subvention - Prise de connaissance.
6. CPAS - commission locale de l'énergie (CLE) - rapport 2017 - Prise de connaissance.
7. Travaux - marché de travaux - démolition de l'ancienne buvette du football rue Bois Frion - mode de passation et cahier spécial des charges.
8. Travaux - marché de travaux - aménagement des toilettes de l'école de la rue de Marbaix - mode de passation et cahier spécial des charges.

Huis clos

1. Personnel enseignant - enseignement fondamental - ratifications de désignation - mise en disponibilité - démission et réaffectation.
2. Personnel enseignant - enseignement artistique - ratifications de désignation - mise en disponibilité -

démission et réaffectation.

Le Secrétaire,
(sé) Pierre-Yves Maystadt

En séance, date que dessus,
Par le Collège Communal,

La Présidente,
(sé) Marie Knoops

Le Directeur général,
Pierre-Yves Maystadt

Pour extrait conforme,

Le Bourgmestre,
Marie Knoops